

Réf: Dossier N° : 58457

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « DAK'S GROUP »

**Siège social : ABIDJAN - COCODY ANGRE 7eme TRANCHE, EN FACE
DU BLEUTOOTH BAR, 28 BP 1316 ABIDJAN 28**

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 11 Déc. 2018, et enregistrés au CEPICI le 17 Déc. 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « DAK'S GROUP » .

Objet: les travaux en maçonnerie générale et gros-oeuvre de bâtiment, Les agencements de lieux de vente ou de maison, Les travaux d'étanchéifiassions et de maçonnerie, Tous travaux de construction de bâtiment, La construction de réseaux électriques et de télécommunications, la construction de routes et d'autoroutes .Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social: 1 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social: ABIDJAN - COCODY ANGRE 7eme TRANCHE, EN FACE
DU BLEUTOOTH BAR, 28 BP 1316 ABIDJAN 28

GERANT: Monsieur DEGNY KOCK ANDREA CINTHIA.

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-32763 du 17/12/2018 au Tribunal du

Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°29283 du 17/12/2018

Pour Avis

Le CEPICI

